

CONSEIL D'ADMINISTRATION

27 mars 2025

RAPPORT du DIRECTEUR

Ce Conseil d'Administration est essentiellement consacré à la présentation et à l'analyse des résultats de l'année écoulée. Les grandes lignes de cette analyse figurent dans le rapport de l'ordonnateur et celui de l'agent comptable. Le détail vous sera présenté en séance.

L'année 2024 est marquée par une augmentation des produits agricoles. En parallèle de ces facteurs économiques défavorables, les aléas climatiques et sanitaires, eux aussi, ont eu un impact défavorable sur les résultats économiques de certaines de nos structures.

Ce qu'il faut retenir donc de l'observation de l'année 2024 d'un point de vue budgétaire, malgré des facteurs exogènes défavorables, l'EPLEFPA de PAU-MONTARDON présente un bilan positif en fonctionnement de 143 000 euros.

L'analyse des chiffres du compte financier 2024 montre une forte disparité des résultats en fonction des centres.

Au niveau des exploitations, celle d'Oloron dégage un résultat bien positif (+ 38 000 €), celles d'Orthez et de Montardon quant à elles, ont rencontré des difficultés pour contenir la partie « charges » de leur budget. L'exploitation d'Orthez pour des raisons conjoncturelles, à savoir la construction d'un nouveau bâtiment pour les canards, a connu une perte de production qui l'amène à présenter un résultat de 31 000 euros. Pour l'exploitation de Montardon, le rapport Charges/Produits en fonctionnement reste convenable, mais l'impact du résultat des stocks contraint fortement le résultat final qui présente un déficit d'environ 100 000 euros.

Le CFPPA maintient le cap à nouveau. Ce centre présente un bilan positif en fonctionnement (+ 39 000 euros) malgré une diminution des effectifs en Agroalimentaire et une augmentation de la masse salariale suite à la révision des mesures sociales imposées par le gouvernement.

Le CFA, comme à son habitude présente un résultat positif de 440 648 euros malgré une augmentation des charges salariales dues, à l'instar du CFPPA, aux mesures sociales imposées par le gouvernement. Il est à noter que le montant de prise en charge des apprentis par les OPCO est en baisse pour certaines formations. Il est annoncé pour l'année prochaine à nouveau de futures baisses de prise charge.

Les trois lycées sont les centres les plus impactés par l'inflation. Ainsi, le LPA d'Orthez présente un déficit en fonctionnement d'environ 47 000 euros, celui d'Oloron un déficit d'environ 116 000 euros et le Legta de Montardon un déficit d'environ 72 000 euros. L'analyse comptable montre que le cumul de ces trois déficits avoisine les 235 000 euros. Il est vrai que la diminution de la dotation de fonctionnement en provenance de notre tutelle régionale (- 250 000) ainsi que l'inflation grandissante expliquent pour une grande partie ces résultats négatifs.

Le résultat affiché pour le compte financier 2024, montre une assise financière solide avec un fonds de roulement de l'EPLEFPA de 3 928 647,46 euros soit 146 jours de fonctionnement contre 151 jours l'année dernière. Résultat qui reste remarquable, la compétence et l'innovation incarnées par le travail de la communauté éducative portée par une gestion saine et rigoureuse des personnels en charge des budgets permettent à l'EPLEFPA de s'affirmer comme la place forte de la formation dans les Pyrénées-Atlantiques.

Toutefois, que doit-on penser de l'avenir ? L'année 2025 semble être du même tonneau que l'année 2024. La DM présentée pour ce premier conseil d'administration 2025 fait apparaître une diminution de jours de fonctionnement passant de 145 Jours en 2024 à 125 jours fin 2025. Bien sûr ce n'est qu'une prévision néanmoins il y a aura bel et bien une diminution des jours de fonctionnement puisque nous allons continuer à investir fortement dans nos outils de formations et de production afin de répondre aux besoins de nos apprenants futurs actifs du monde rural de demain

Bon Conseil d'Administration